

PROGRAMMER DE NOUVELLES MODALITÉS PARCELLAIRES DE PÂTURAGE POUR MAÎTRISER LE PRUNELLIER AVEC DES VACHES LAITIÈRES



La ferme du Dovezet est actuellement en cours de restructuration : départ en retraite de deux associés, vente et reprise de foncier. Les éleveurs sont en pleine phase de réflexion sur les évolutions à mener dans le système pour répondre aux nouveaux enjeux. Lors de visites en février et mars 2021, Rémi se questionne sur la réorganisation du pâturage des vaches et des génisses et plus spécifiquement sur la maîtrise de l'embroussaillage.



LA FERME DE DOVEZET

- **Commune** : Burdignes (42).
- **Les moyens humains** : 4 associés (départ imminent à la retraite de deux associés) + 2 équivalent temps plein salariés.
- **Les surfaces** : 67 ha, dont 35ha en culture (rotations céréales et prairies temporaires) et 32 ha en prairies naturelles.
- **Les animaux** : 54 vaches laitières + 15 génisses 1-2ans + 15 génisses de <1ans (races Abondance, Montbéliarde, Prim'Holstein).
- **Production** : 330 000 litres par an, avec une productivité animale d'environ 6900 litres de lait/vache/an variant selon les races (+1000 pour la PH et -1000 pour l'Abondance).
- **Commercialisation** :
 - 2/3 du lait livré en circuit long à Eural Agrial ;
 - 1/3 du lait transformé sur la ferme en fromage frais et fromage de garde, vendu en direct et en magasins sur Annonay.
- **Atelier complémentaire** : Fabrication de pain.

Le système actuel est conçu pour obtenir une bonne valorisation d'une partie du lait grâce à la vente directe et pour se dégager du temps libre à certaines périodes grâce au circuit long (collecte de lait qui n'oblige pas de toujours passer du temps à la transformation). Côté conduite animale, les éleveurs sont en constante recherche d'optimisation du pâturage des vaches laitières pour réaliser un maximum d'économies de charges.

Contexte de la ferme

UN SYSTÈME VOUÉ À ÉVOLUER

Si aujourd'hui la ferme compte 4 associés et 2 salariés, le système devra s'adapter puisque deux associés vont partir à la retraite dans l'année. Rémi se retrouvera seul sur la gestion du pâturage, avec certaines prairies qui devront basculer de la pâture à la fauche, car trop compliquées à atteindre en traversant le village.

De plus, en 2020, le GAEC s'est séparé de 27 ha (sur un secteur lointain) sur lesquelles la gestion du pâturage d'une partie des génisses était facilitée par les décalages de pousses liés aux variations d'attitudes. En parallèle, les associés ont repris une vingtaine d'hectares à proximité du siège composée de vieilles prairies temporaires (Luzerne/Dactyle) et de surfaces embroussaillées. Avec ce changement, les éleveurs devront redéfinir une nouvelle organisation du pâturage pour les génisses.

Enfin, les deux tiers du lait produit sont commercialisés en circuit long, sous contrat précaire (6 mois) ; la menace de ne plus être collecté est omniprésente. À l'avenir, les associés se questionnent sur l'opportunité de réduire leur production totale de lait et de transformer la totalité à la ferme. Cette diminution se ferait par la transition vers un troupeau 100 % Abondance, par une taille du cheptel inférieure et par une ration moindre en concentrés. La valorisation des veaux mâles en bœufs est aussi envisagée.

Dans ce système en plein changement, les éleveurs gardent comme objectif général d'augmenter la période de pâturage des laitières pour gagner du temps et de l'argent.

Déclencheur de l'expérience

LA GESTION DES LIGNEUX PAR LE BROUYAGE

Depuis toujours, les éleveurs broient chaque hiver les parcelles présentant des ligneux (Ronce, Prunellier, Églantier). Cette pratique induit un temps de travail accru, une consommation de fioul et l'usure du matériel. Les éleveurs constatent aussi que les dynamiques d'embroussaillage ne sont pas contenues, tout reste à refaire chaque année. La surface que le GAEC a achetée récemment présente plusieurs zones embroussaillées. Les éleveurs souhaitent aujourd'hui trouver une alternative au broyage pour maîtriser les ligneux.

Objectif de l'expérience

PROGRAMMER UN NOUVEAU MODE D'EXPLOITATION PARCELLAIRE POUR MAÎTRISER LE PRUNELLIER ET REDONNER AUX VACHES UN MEILLEUR ACCÈS À LA STRATE HERBACÉE

Pratiques mises en oeuvre

Ce retour d'expérience présente le cheminement de réflexion mené par l'éleveur (avec l'appui de Scopela et du groupe Pâtur'en Pilat) sur une parcelle précise de 80 ares se trouvant dans l'îlot récemment acheté.

1/ « QU'EST-CE QUE J'AI ? » : OBSERVATION DE LA VÉGÉTATION, RÉSULTAT DES PRATIQUES ANTÉRIEURES

La parcelle est composée de deux pentes de part et d'autre d'un ruisseau. La végétation se caractérise par une abondance d'herbacées insérées entre de nombreux pieds de Prunelliers. Ces ligneux se présentent sous deux formes : de petits arbustes denses et épineux

(rejets de souche et rejets de racine) sur les zones broyées et des grands arbustes en massifs impénétrables de grande taille, sur les zones qui avaient été ouvertes par le feu mais qui ne sont plus broyées.

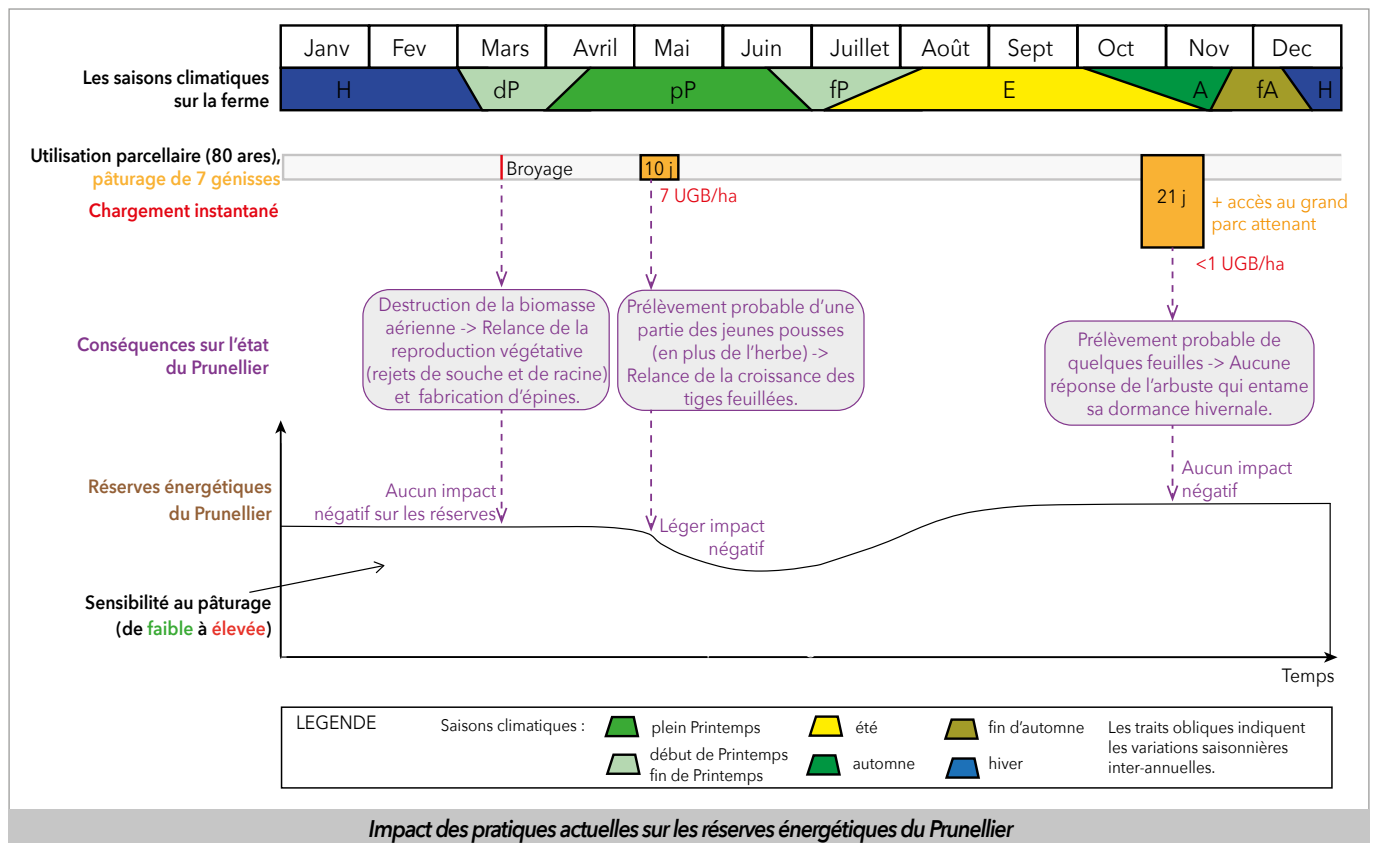
2/ « POURQUOI J'AI ÇA ? » : DÉCRYPTAGE DE L'EFFET DES PRATIQUES ACTUELLES SUR LA VÉGÉTATION

Les pratiques actuelles consistent à broyer entre l'hiver et le printemps puis faire pâturer un lot de génisses d'abord au printemps sur la parcelle fermée puis à l'automne en complément d'un plus grand parc attenant.

Les pratiques habituelles n'impactent peu ou pas du tout négativement les réserves énergétiques des ligneux ; d'autant plus que, du fait du faible chargement et de l'abondance de ressource herbacée, les génisses prélèvent certainement une faible masse de

Prunellier.

Pire, le broyage engendre une multiplication accrue du nombre de pied par rejets de souche et rejets de racine, et les arbustes répondent par la fabrication de nombreuses épines et par la lignification rapide de leurs tiges au printemps, en guise de défense. En continuant avec cette pratique, l'objectif d'obtenir une parcelle composée essentiellement d'herbacées ne sera jamais atteint.



3/ « C'EST GRAVE ? » : ÉVALUER LES RÉPERCUSSIONS SUR LE SYSTÈME :

En plus de ne pas avoir atteint l'objectif de diminution des prunelliers, un rapide calcul indique que les animaux n'ont valorisé que deux tonnes de matière sèche à l'hectare sur une année, ce qui semble assez faible en regard de la productivité de la parcelle ; ceci

est peu cohérent avec l'envie des éleveurs d'agrandir au maximum la part pâturée dans la ration des animaux. L'expérimentation sur cette parcelle a valeur de prototype pour étendre la réflexion sur d'autres parcelles embroussaillées.

4/ « J'ADAPTE MA CONDUITE POUR RÉSOUDRE LA DIFFICULTÉ » : DÉFINITION DE NOUVELLES MODALITÉS DE PÂTURAGE COHÉRENTES AVEC LES OBJECTIFS

Rémi souhaite alors ajuster sa pratique parcelaire en gardant l'objectif initial.

Pour cela, l'enjeu principal dans la définition de l'ajustement est de prélever le Prunellier par le pâturage à un moment où il est sensible pour sa mise en réserve énergétique. Deux conditions sont alors nécessaires :

- amener un troupeau lorsque le Prunellier est en phase d'élongation des nouvelles tiges (encore non lignifiées) ;

- s'assurer que ces nouvelles tiges du Prunellier sont effectivement consommées. Pour favoriser la réussite, le chargement instantané peut être augmenté de manière à diminuer l'expression des préférences alimentaires du fait de la compétition/stimulation entre individus. Le critère pour décider la sortie des animaux peut également être ajusté, en supportant si besoin quelques meuglements dans une phase transitoire.

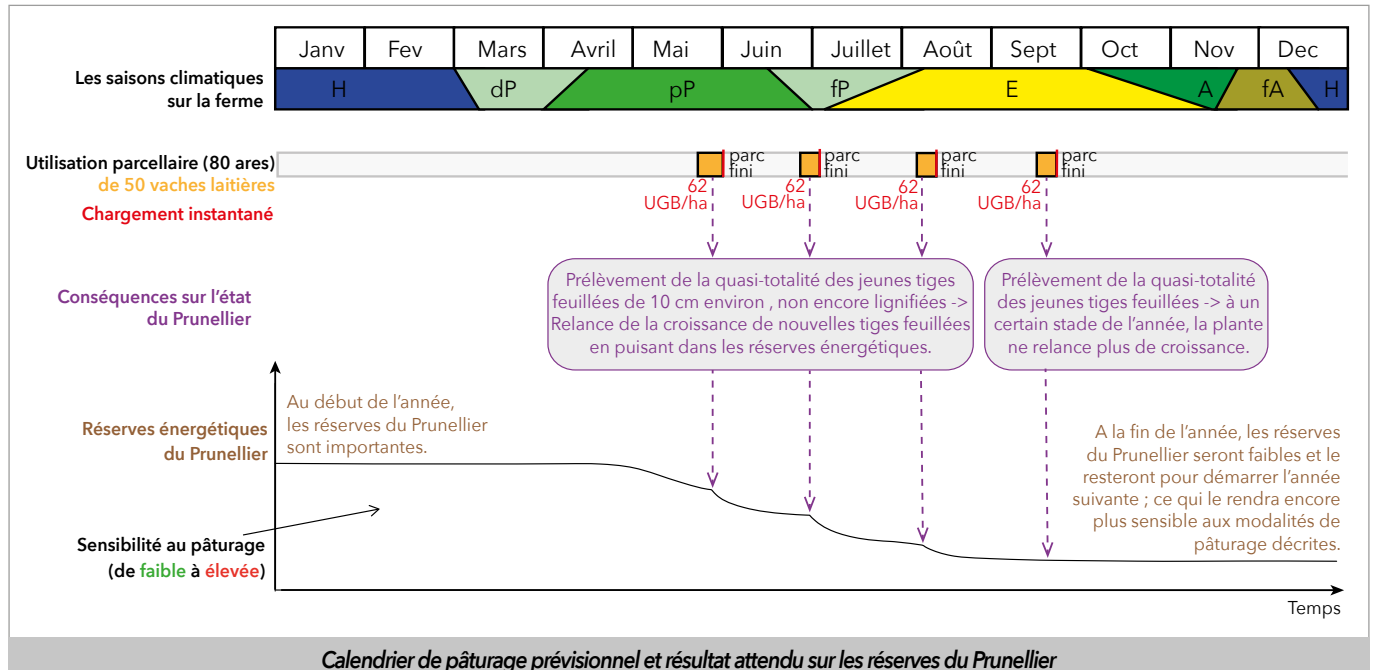
Résultats

LA NOUVELLE MODALITÉ D'EXPLOITATION PARCELLAIRE PROGRAMMÉE EST SCHÉMATISÉE CI-DESSOUS.

Il s'agit d'amener le lot des 50 vaches laitières au moment où le Prunellier puise dans ses réserves (élongation des tiges d'une dizaine de centimètres), et de le répéter autant de fois que le Prunellier repousse. Le chargement instantané de 63 UGB/ha (lot de 50 bêtes sur cette petite parcelle de 80 ares) aura un effet limitant sur l'expression des préférences alimentaires des animaux. En le combinant à un critère de sortie exigeant en termes de niveau de prélèvement, cela permettra d'impacter la survie du Prunellier sans pénaliser la production laitière. L'éleveur prévoit de toujours vérifier la consommation quasi-

complète de la pousse en sortie de parc. Si ce n'est pas le cas et qu'il craint un effet excessif sur la production laitière, il déclenchera dans la foulée le passage d'un lot d'animaux à plus faibles besoins (génisses ou vaches taries), sans laisser de temps de repos entre les deux lots.

Dans le cas où les bovins n'arriveraient pas à pénétrer dans les gros massifs de Prunellier, il pourrait être utile de pratiquer des débroussaillages localisés afin de créer des passages favorisant la circulation des vaches.



A suivre : tester la mise en application du calendrier

Une diminution de la vigueur de la pousse devrait être obtenue à chaque cycle de repousse. Dès la seconde année, la mortalité des souches devrait être importante (on trouvera des Prunelliers secs sur pied), ce qui permettra à la strate herbacée de profiter

la lumière, et aux vaches de circuler plus facilement. Les éleveurs veilleront alors à ajuster leurs pratiques en accord avec la mise en réserve des herbacées dans le but de pérenniser la prairie.

DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience fait partie de la collection des publications techniques éditées par le réseau Patur'Ajuste. Il montre comment un éleveur s'est approprié les fiches techniques suivantes :

- Concevoir la conduite technique.
- Les ressources ligneuses.

Pour en savoir plus et découvrir des retours d'expérience d'éleveurs : www.paturajuste.fr

SI CE RETOUR VOUS INSPIRE :

Faites nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : contact@paturajuste.fr

ÉDITION :

SCOPELA, Novembre 2021
 73340 Bellecombe en Bauges

c.agreil@scopela.fr
contact@paturajuste.fr

paturajuste.fr

RÉDACTION : SCOPELA, avec la contribution de Rémi Martel.

En partenariat avec



RÉDACTION ET MISE EN PAGE FINANCÉES PAR

